

RAPPORT ANNUEL 2024

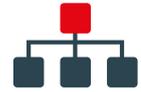
AGFORS
GROUPEMENT FORESTIER

**Notre engagement pour une forêt durable et
multifonctionnelle**

Table des matières

STRUCTURE ET GOUVERNANCE.....	2
CADRE LÉGAL.....	2
GOUVERNANCE.....	2
Organigramme du Groupement.....	2
Nos Missions.....	3
Le Comité.....	3
La Direction.....	3
GESTION DU GROUPEMENT.....	4
RESSOURCES HUMAINES.....	4
Composition du personnel.....	4
Formation professionnelle et continue.....	4
ACTIVITES DU GROUPEMENT.....	6
Répartition des prestations par type de mandataire.....	6
Bois énergie et transports.....	7
Equipe forestière.....	8
Activités de gestion des forêts.....	9
ADMINISTRATION ET GESTION DU GROUPEMENT.....	10
Comité.....	10
Représentation du Groupement.....	10
Information et vulgarisation forestière.....	11
Direction.....	11
ECHO DE VOS FORÊTS.....	12
Effets du changement climatique sur nos forêts.....	12
Chiffres de l'exploitation forestière 2024.....	13
Martelage.....	13
Soins à la jeune forêt et plantations.....	14
Marché des bois.....	14
Utilisation du bois.....	15
Intégration de gestion.....	16
Subventions forestières.....	17
Rétrospectives 2024 par membre.....	18
COMPTE 2024.....	22
RÉSULTAT D'EXPLOITATION.....	22
BILAN.....	23
COMPTE D'EXPLOITATION.....	24
REMERCIEMENTS.....	26

STRUCTURE ET GOUVERNANCE



CADRE LÉGAL

L'Agfors est une association de droit public, dont le cadre légal est fixé par divers règlements et lois, soit :

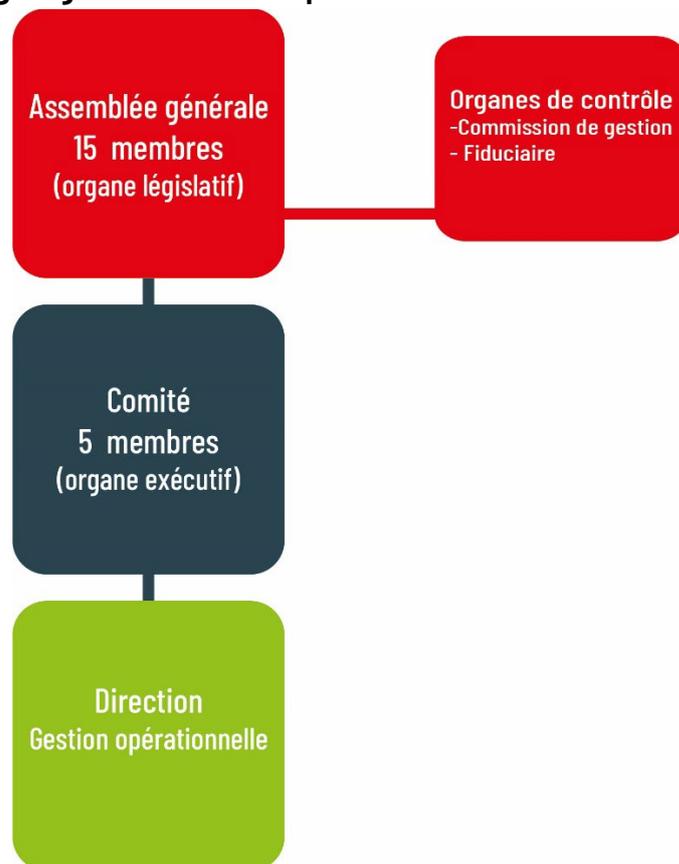
- ✓ Ses statuts approuvés par le Conseil d'Etat le 2 novembre 2011
- ✓ La Loi forestière du 8 mai 2012 et son règlement d'application du 18 décembre 2013
- ✓ La Loi cantonale et règlement d'application sur les subventions du 22 février 2005
- ✓ La Loi sur les Communes du 28 février 1956

Le rapport annuel, le compte de résultat et le bilan sont transmis à la préfecture du district de Nyon et à la DGE-Forêt dès leur approbation par l'Assemblée générale.



GOUVERNANCE

Organigramme du Groupement



Les membres ont droit à 1 voix à l'assemblée générale

Les membres

	Bassins
	Vich
	Marchissy
	Begnins
	Luins
	Vinzel
	Bursinel
	Dully
	Bursins
	Le Vaud
	Essertines-sur-Rolle
	Tartegnin
	Gilly
	Rolle
	Gland

Nos Missions



- ✓ Procurer aux forêts et à leurs propriétaires les services d'un centre de compétences professionnelles promouvant une gestion durable, économique et multifonctionnelle des domaines forestiers, des milieux naturels et la valorisation du bois.
- ✓ Procurer à ses membres les services d'une équipe forestière qualifiée et formatrice d'apprentis.
- ✓ Défendre les intérêts collectifs de ses membres.
- ✓ Développer toutes activités, produits, services et prestations permettant de valoriser et commercialiser le bois et ses dérivés.

Le Comité

Le Comité du groupement est composé de 5 membres issus des Municipalités des communes membres.

2 sièges sont attribués de droit aux deux plus grandes communes forestières, Bassins et Marchissy.

Les membres du comité

- ✓ Laurence Pinel, Présidente, Municipale à Bursins
- ✓ Marie-Pomme Moinat, Municipale à Essertines-sur-Rolle (jusqu'au 5 juin)
- ✓ Sylvain Martin, Municipal à Essertines-sur-Rolle (dès le 6 juin)
- ✓ André Dunand, Municipal à Bassins
- ✓ Sébastien Humbert, Municipal à Le Vaud
- ✓ Luc Mouthon, Syndic à Marchissy

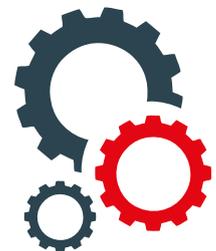


Nous les remercions vivement pour leur travail et leur investissement au sein du groupement.

La Direction

La direction est formée par les 3 forestiers gestionnaires du groupement.

- ⚙ Amaury Annen, Directeur, administration générale et finances
- ⚙ Denis Pidoux, responsable du bois énergie
- ⚙ Maxime Schumacher, responsable du personnel





Composition du personnel

Collaborateurs permanents (au 31.12.2024)	Taux
⚙️ Amaury Annen, Directeur, gestionnaire forestier	100 %
⚙️ Denis Pidoux, Membre de la direction, gestionnaire forestier	100 %
⚙️ Maxime Schumacher, Membre de la direction, gestionnaire forestier	100 %
⚙️ Anne Renaud, Comptabilité et secrétariat	50 %
⚙️ Cédric Steiner, Chauffeur poids lourd	100 %
⚙️ Mathias Minini, Forestier-bûcheron CFC, Chef d'équipe	100 %
⚙️ Timothy Ramseier, Forestier-bûcheron CFC, en formation contremaître	100 %
⚙️ Marlon Rizzo, Forestier-bûcheron CFC	100 %
⚙️ Pierre-Marie Voinat, Forestier-bûcheron CAP	100 %
⚙️ Pierrick Rochat, Forestier-bûcheron CFC (dès le 19.08.24)	NOUVEAU! 100 %
⚙️ Raphael Wasser, Forestier-bûcheron CFC (dès le 19.08.24)	NOUVEAU! 100 %
Apprentis	
⚙️ Quentin Alessandrini, apprenti de 1 ^{ère} année (dès le 19.08.24)	NOUVEAU! 100 %

Des collaborateurs nous ont quittés durant l'année pour de nouvelles aventures personnelles et professionnelles.

- ⚙️ Quentin Mazzieri, Forestier-bûcheron CFC, Chef d'équipe
- ⚙️ Marine Lengen, apprentie de 3^{ème} année & ouvrière non qualifiée
- ⚙️ Gabriel Pelletier, apprenti de 1^{ère} année

Formation professionnelle et continue

- ✔️ Timothy Ramseier a continué sa formation pour l'obtention du brevet fédéral de contremaître forestier. Cela représente 355 heures de cours qui sont soutenues par le groupement.
- ✔️ 30 heures de formation des 3 gardes forestiers sur les diverses thématiques liées à la forêt et à l'économie forestière

- ✔ Le temps de formation continue pour le personnel forestier a été de 170 heures. Les domaines de formation ont été les suivants :
 - Cours 1^{er} secours en forêt
 - Récolte des bois
- ✔ Formation interne spécifique pour les apprentis durant les activités sur le terrain avec plus de 111 heures consacrées.

Le Groupement poursuit la formation des apprentis qui est essentielle à toute la filière forestière. Les communes ont participé à leur formation puisque nos apprentis se sont formés lors des travaux réalisés dans vos forêts.

Nombre d'heures réalisées par les apprentis chez les membres **1'145 h**





ACTIVITES DU GROUPEMENT

Répartition des prestations par type de mandataire

L'ensemble des heures réalisées par le groupement pour les mandataires sont réparties comme suit :

Membres	Prestations pour le bail (heures)	Autres prestations (heures)	Total (heures)
Bassins	2'443	334	2'776
Begnins	173	113	286
Le Vaud	318	41	359
Bursins	585	74	658
Essertines-Rolle	367	4	371
Marchissy	1970	330	2'300
Gilly		156	156
Dully		47	47
Bursinel		13	13
Luins		-	-
Rolle		150	150
Vich		147	147
Vinzel		19	19
Tartegnin		-	-
Gland		509	509
TOTAL MEMBRES	5'854	1'934	7'778*
TOTAL hors membres			3'846

TOTAL membres 67%	TOTAL tiers 33%
--------------------------	------------------------

*Comptabilisées sans les heures des gardes forestiers

Bois énergie et transports

Plaquettes forestières

L'évolution du chiffre d'affaires de la vente de plaquettes a été stable (+ 1,53 %), alors que la production d'énergie a quant à elle fortement diminué de 7.30 %.

Quantité d'énergie produite	13'674'869 kWh
Equivalent en mazout de chauffage	1'367'486 litres

Clients	Répartition par client	
BECAD SA	18 %	
SEIC	44 %	
Thermoréseau Burtigny SA	12 %	
Romande Energie	15 %	
Commune de Gilly	3 %	
Commune de Marchissy	2 %	
Commune d'Essertines - sur - Rolle	2 %	
Commune de Gland	1 %	
Autres ventes	3 %	

La politique d'achat du bois aux membres est toujours intéressante puisque celui-ci est mieux valorisé que s'il était commercialisé auprès d'autres acheteurs.



18% de plus-value sur le prix du bois de déchetage pour les membres en comparaison du prix du marché !

Bois de feu en bûches

La livraison de bois de feu en bûches s'est monté à 329 stères en 2024. La demande est stable et nous avons pu honorer notre clientèle.

Proxybois, self-service

La mise en route du projet de self-service bois à Bursins à été un succès, de manière générale, il y a eu des achats chaque semaine. En résumé, voici la proportion des assortiments vendus en 2024 selon le chiffre d'affaires.

- ✓ Produits de sciage (planches, carrelets, poutres, etc) : 37%
- ✓ Bois énergie (carton de bois de feu, copeaux, etc.) : 57 %
- ✓ Divers (piquets, tuteurs, perches, etc.) : 6 %

Transports

Notre camion est principalement affecté à l'usage interne de la logistique des plaquettes forestières. Son activité est complétée par la livraison du bois de nos propres forêts à la scierie Zahnd à Rueyres ainsi qu'à quelques clients privés.

Notre camion a subi une grosse casse, qui a nécessité le changement complet du moteur.

	2024		2023
KILOMÈTRES PARCOURUS	32'352	km	27'400
PLAQUETTES FORESTIÈRES TRANSPORTÉES	13'489	m3pl	17'192
BOIS ENERGIE TRANSPORTÉ	5'280	m3	6'543
BOIS D'ŒUVRE TRANSPORTÉ EN SCIERIE	2'510	m3	2'897



Equipe forestière

Coût de revient et heures facturées

La synthèse entre les heures facturables budgétées et les heures réellement facturées présente un écart de 17%. Cette situation est principalement la conséquence des absences dues aux accidents, du roulement de personnel, du temps de formation du personnel et du contremaître sous-évalué et le temps écoulé entre le moment du départ et le recrutement des nouveaux collaborateurs.

Heures facturées	Heures facturables (Budget)	Différence (Heures)
12'403	14'554	2'151

Dans le calcul permettant de définir le coût de revient horaire du personnel, les centres de charges qui sont affectés au personnel sont répartis sur un quota d'heures moins élevé que le prévoyait le budget.

Catégorie de personnel	Coût de revient horaire	Tarifs membres
Contremaître forestier	88.48	80.00
Chef d'équipe	69.73	70.00
Forestier-bûcheron CFC	64.12	66.00
Apprentis	30.55	31.00

Répartition des activités

Les activités réalisées par l'équipe forestière sont réparties dans les diverses tâches réalisées autant pour les membres que pour les tiers.

Types d'activités	En % des heures réalisées	
Récolte de bois	37 %	
Exploitation de chablis	17 %	
Soins à la forêt	13 %	
Construction bois & génie forestier	13 %	
Travaux divers	4 %	
Dessertes forestières	3 %	
Interne entreprise (entretien)	3 %	
Travaux « accueil »	1 %	
Travaux « nature et biodiversité »	1 %	
Travaux spéciaux et divers	2 %	
Pâturages boisés	2 %	
Bois énergie bûches	3 %	
Formation des apprentis (interne)	1 %	

Activités de gestion des forêts

Les activités de gestion des forêts constituent la principale activité des gardes forestiers pour les communes membres. A cela s'ajoutent, la direction et la gestion des activités du Groupement, la gestion et la promotion en forêts privées, les travaux sur devis, les projets subventionnés, le mandat REMUN (tâches étatiques), la défense des intérêts des membres ainsi que divers mandats techniques.

Nous tenons à rappeler que les montants facturés aux membres couvrent non seulement les prestations réalisées par les gardes forestiers pour les tâches définies dans la convention ad hoc, mais aussi, toutes les activités du centre de compétences qui est proactif dans la recherche de financement, l'élaboration et le suivi de projets, la représentation associative et la direction du Groupement.

La participation des membres au financement des trois postes des gardes forestiers est calculée selon la convention ad hoc. Pour rappel, le principe de décompte est basé sur le coût de revient des postes des gardes forestiers. Les excédents sont attribués au fonds de réserve prévu à cet effet. De ce fait, ce secteur d'activité ne génère pas de résultat et se solde à zéro.

Le décompte final a été envoyé aux communes. Le résultat se situe 4 % en dessous du budget, il est à mettre au profit d'une bonne maîtrise des charges, au maintien des activités pour les tiers, aux divers revenus des mandats confiés.

**Les membres financent 43 % des coûts totaux des postes des gardes forestiers,
soit 1.30 ETP**

Comité

Le comité s'est réuni à 4 reprises pour suivre la bonne marche du Groupement et a notamment traité de :

- ✓ Comptes 2023
- ✓ Budget 2025
- ✓ Politique et fixation des prix pour le bois de feu
- ✓ Validation des divers cahiers des charges
- ✓ Politique salariale
- ✓ Suivi du projet Léman-Pellet SA
- ✓ Projet scierie
- ✓ Projet self-service bois et projet scierie
- ✓ Entretiens d'évaluation des membres de la direction
- ✓ Contact avec la Commune de Burtigny pour le suivi du mandat de gestion
- ✓ Projet de réorganisation interne et contact avec l'inspecteur cantonal des forêts
- ✓ Décision de se porter maître d'ouvrages pour les projets forestiers
- ✓ Adjudication de travaux sur appel d'offres
- ✓ Suivi de divers projets menés par la direction
- ✓ Défense des intérêts des membres et des propriétaires forestiers
- ✓ Contact, suivi, accompagnement de la direction sur la gestion des affaires courantes du Groupement

Représentation du Groupement

Le Groupement est représenté dans divers groupes et associations pour y défendre l'intérêt collectif de ses membres et des propriétaires forestiers.

CBOVD, Chambre des bois de l'Ouest vaudois

- ✓ Laurence Pinel, membre du comité
- ✓ André Dunand, Luc Mouthon et Sébastien Humbert, membres de l'AG (3 voix)
- ✓ Amaury Annen, membre de la commission technique

Coopérative La Forestière

- ✓ Le Groupement (1 voix)
- ✓ Toutes les Communes membres de la coopérative (1 voix par membre)
- ✓ Association forestière des côtes « Bursins, Luins, Vinzel » (1 voix)

Société Lémanpellet SA

- ✓ Denis Pidoux, membre du conseil d'administration

Information et vulgarisation forestière

Notre Groupement a contribué à la vulgarisation forestière en collaborant avec le Parc Jura Vaudois, l'entreprise Artboristerie et la Commune de Gland dans diverses activités :

- 4 demi-journées d'éducation à l'environnement pour l'école Montolivet à Vich.
- 1 journée d'écovolontariat avec La BCV (20 personnes).
- 1 journée de démonstration de débardage au cheval sur la commune de Gland.
- Information aux étudiants effectuant un Bachelor en environnement.
- Information aux candidats chasseurs
- Information à la société romande des amis des roses et de l'horticulture
- Collaboration avec l'Etablissement scolaire de Begnins (AISE) dans le cadre de la journée internationale de la forêt, sur le thème de l'utilisation du bois.

Direction

La Direction, en étroite collaboration avec le comité, a géré les affaires courantes du Groupement.

232 chantiers ont été réalisés par l'équipe forestière

La Direction a suivi de près des dossiers et projets d'importances pour les propriétaires forestiers et le Groupement :

- Gestion de crise face à la situation sanitaire des forêts
- Gestion du personnel et des activités du Groupement
- Collaboration avec les entreprises privées
- Préparation des appels d'offres
- Gestion forestière et contact avec les municipaux des forêts
- Gestion des forêts privées
- Projets subventionnés
- Inventaires forestiers pour les communes de Burtigny, Essertines, Le Vaud, Rolle, Tartegnin et Gilly
- Projet de révision des plans de gestion forestier
- Projet de reprise et développement de la scierie de Marchissy
- Projet « pièges-photos » de suivi du comportement du gibier
- Projet self-service bois
- Adaptation des forêts aux changements climatiques
- Projet de pelletisation mobile (Lémanpellet SA)
- Mise en œuvre de la stratégie « forêt privée »
- Projet du sentier des 3 Villages (Bassins, Le Vaud, Marchissy)



Effets du changement climatique sur nos forêts

Les effets du changement climatique se sont faits fortement ressentir et nous pouvons constater une évolution dramatique du dépérissement des forêts, nous en tirons les constats suivants :

- ✓ Dépérissement des hêtres situés dans les massifs forestiers du bord du lac avec comme conséquence une augmentation des risques sécuritaires dans les forêts urbaines.
- ✓ Dépérissement des sapins blancs dans les premiers contreforts du pied du jura, avec comme conséquences, la perte de valeur du bois lors de la récolte ou une modification du paysage forestier.
- ✓ Dépérissements suivis de fortes attaques de bostryches sur les épicéas ayant pour conséquences de nombreuses interventions pour limiter la propagation de cet insecte ravageur et une perte de valeur du bois.
- ✓ Difficulté de réaliser des plantations forestières avec les extrêmes climatiques pouvant limiter l'acclimatation des jeunes arbres et les faire sécher.
- ✓ Réflexion menée sur la gestion forestière à conduire ces prochaines années pour garantir l'ensemble des fonctions forestières. Ce processus de réflexion est mené dans le cadre de la révision des plans de gestion en cours actuellement.
- ✓ Mise en œuvre du plan climat cantonal et premières mesures, pour faire évoluer nos forêts afin qu'elles continuent à remplir leurs fonctions.

23 %

**DU VOLUME DE BOIS EXTRAIT DES FORÊTS (4'900 SV)
EST ISSU DES MESURES SANITAIRES ET SÉCURITAIRES ET SONT LE RÉSULTAT DES
EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.**



Martelage

Les martelages effectués sont la représentation de la dynamique de la gestion des forêts dans le périmètre du Groupement. Hormis les actions réalisées dans les forêts publiques, les actions menées dans la promotion de la gestion des forêts privées restent d'actualité avec 8 % de volume total martelé.

Volumes martelés (sylvès)

23'424 sylvès

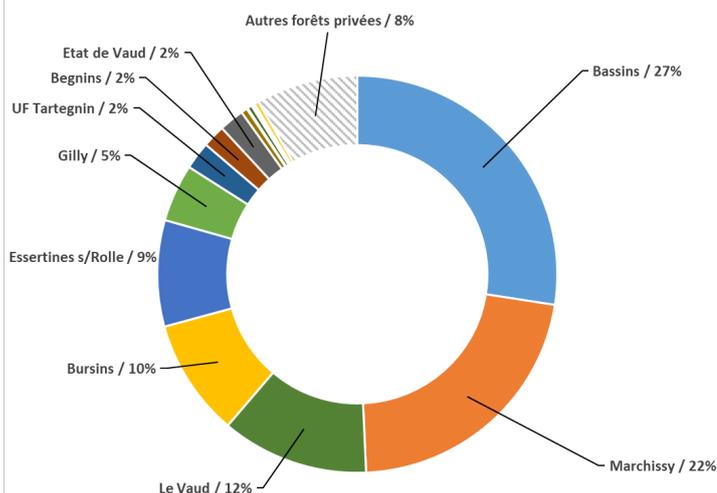
92%

Martelage forêt publique

8%

Martelage forêt privée

Bassins	6'435
Marchissy	5'112
Le Vaud	2'793
Bursins	2'232
Essertines-sur-Rolle	2'027
Gilly	1'097
Tartegnin	525
Begnins	431
Etat de Vaud (vuillebrandaz)	472
Gland	117
Vich	21
Bursinel	38
Luins	85
Vinzel	85
Dully	26
Rolle	1
Autres forêts privées	1'927



90 permis de coupe délivrés en forêts privées

77 % des bois exploités dans les forêts privées ont été gérés par le groupement

Soins à la jeune forêt et plantations

Nous avons soigné et entretenu les jeunes forêts selon les principes d'une sylviculture proche de la nature, en y intégrant les enjeux de la multifonctionnalité des forêts.

La mise en œuvre du plan climat cantonal a été initiée et nous avons pu mettre en œuvre quelques mesures, dont la création de trouées de rajeunissement et la plantation d'essences adaptées à l'évolution de la forêt face au changement climatique.

Surfaces traitées (hectares)

134 hectares

Arbres plantés

571 arbres

Surface forêts publiques 99 %

Surface forêts privées 1 %

Marché des bois

Les prix du marché des bois de sciage de qualité moyenne n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. La forte progression des bois bostrychés mis sur le marché, ainsi que le contexte international du marché industriel du bois scié a été très perturbé par le contexte économique mondial et la cherté du franc suisse. Les bois de bonne qualité destinés principalement au marché suisse sont restés à des prix corrects. La politique du Groupement de s'adapter au marché, permet de limiter les effets des fluctuations économiques sur les résultats d'exploitation, tout ceci étant à mettre en adéquation avec la mise sur le marché des bois bostrychés. Certaines catégories de bois, qui auraient pu être vendues sur le marché de sciage, ont été colloquées en bois d'énergie, le prix étant plus avantageux.

Le marché d'exportation des grumes vers la France a été faible et à des prix peu satisfaisants.

Heureusement les scieurs suisses axés sur le marché interne et à la recherche de bois de bonne qualité ont maintenu des prix acceptables.

Nous avons tenté d'adapter nos exploitations en essayant de mettre en adéquation l'offre et la demande pour tirer le meilleur parti de la situation et obtenir des prix intéressants.

Pour rappel, l'entier des bois d'œuvre destinés aux scieries est commercialisé par notre coopérative de centrale d'achat « La Forestière », qui a pour objectif de regrouper l'offre et défendre les prix au niveau cantonal. Leurs prestations sont facturées sous la forme d'un courtage.

Meilleure vente de résineux (Mélèze / Essertines, 77.89 m3)

260.00 CHF/M3

Meilleure vente de feuillus (Chêne / Bursins, 48.14 m3)

162.85 CHF/M3



Utilisation du bois

La demande de bois pour l'énergie est restée stable, et nous avons pu répondre à la demande de la clientèle.

Les fortes fluctuations des prix du bois de sciage nous laissent perplexes et avec des exploitations dictées principalement par le dépérissement des forêts, les propriétaires continuent année après année à approvisionner le marché sans que le bois ne soit valorisé à sa juste valeur.

VOLUME TOTAL DE BOIS

21'540 m³



Bois de sciage

50.70%



(+5.7%)

11'000 m³



Bois énergie

49.30%



(-5.7%)

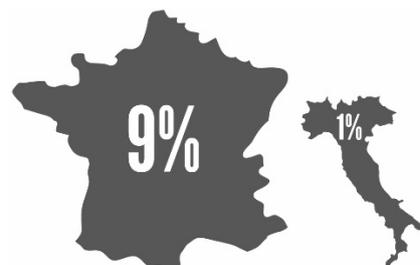
10'692 m³

Le Groupement vise une production au circuit court, favorisant l'économie régionale. 90 % du bois de sciage extrait des forêts est commercialisé en Suisse romande et 9% sont exportés en France voisine et 1% en Italie.



**90% du bois
est valorisé en
suisse**

**10% sont
exportés en France
et Italie**





Intégration de gestion

Les principes d'intégration de gestion répondent au cadre fixé par la législation forestière et à nos statuts. Ces divers outils d'intégration consistent à concentrer et coordonner la gestion des forêts. Il y a trois degrés d'intégration qui coexistent dans le Groupement.

Type d'intégration	Proportions des surfaces forestières
Degré 1 : Gestion normale, le propriétaire reste au centre de la gestion, le Groupement propose puis met en œuvre la gestion fixée par le propriétaire.	6.5 %
Communes : Gilly, Rolle, Bursinel, Tartegnin, Dully, Gland Autres : Commune de Burtigny et UF Inversins (non-membre)	
Degré 2 : Mandat de gestion, le propriétaire valide les budgets annuels et le Groupement gère la mise en œuvre selon les conditions budgétaires, d'une durée de 5 ans.	0.5 %
Communes : Luins et Vinzel dans l'association des Côtes, Vich Autres : 10 propriétaires privés (137 hectares)	
Degré 3 : Bail forestier, le propriétaire loue ses forêts selon les conditions fixées dans un bail forestier d'une durée de 10 ans.	93 %
Communes : Marchissy, Bassins, Le Vaud, Bursins, Begnins, Essertines-sur-Rolle Autres : Etat de Vaud	

Les bases stratégiques fixées par le Groupement pour l'intégration des propriétaires reposent sur les principes suivants :

Adhésion volontaire du propriétaire	Système de calcul basé sur un catalogue de prestations
Plan comptable spécifique	Transparence
Communication	Risque non partagé par les autres membres
Le propriétaire reste au centre des intérêts	Flexibilité
Pas d'intérêt financier du Groupement	Respect du cadre légal

L'OBJECTIF

GÉRER LES FORÊTS COMME SI CELLES-CI N'ÉTAIENT QU'UNE SEULE ET UNIQUE EXPLOITATION

Ces objectifs répondent à des stratégies exprimées par le Canton et la Confédération.

93 % des surfaces forestières du Groupement sont gérées par délégation sous la forme d'un bail forestier



Subventions forestières

Nous poursuivons la période de projets subventionnés «RPT 2020-2024», en fonction du programme établi, des priorités fixées par l'inspection des forêts et des opportunités de terrain.

Le Groupement joue le rôle de centralisateur et de catalyseur pour les demandes et le traitement des subventions, l'objectif étant de permettre aux propriétaires d'obtenir les soutiens disponibles dans les thématiques proposées. Les subventions sont perçues par le Groupement qui les redistribue aux bénéficiaires.

Répartition des subventions reçues par type de travaux pour l'année 2024.

Total des subventions brutes*

502'750 CHF

Part pour forêts publiques 87 %

Part pour forêts privées 13 %

Soins à la jeune forêt	38%	<div style="width: 38%;"></div>
Desserte forestière	31%	<div style="width: 31%;"></div>
Forêts protectrices	13%	<div style="width: 13%;"></div>
Biodiversité	8%	<div style="width: 8%;"></div>
Animation forêt privée	1%	<div style="width: 1%;"></div>
Prévention dégâts gibier	1%	<div style="width: 1%;"></div>
Protection des forêts	3%	<div style="width: 3%;"></div>
Pâturages boisés	5%	<div style="width: 5%;"></div>

* On entend par subventions brutes, les montants non déduits de la TVA et des prélèvements autorisés pour le financement de la Chambre des bois de l'Ouest vaudois et les postes des gardes forestiers selon les règlements et la convention ad hoc.



Rétrospectives 2024 par membre

Ce chapitre passe en revue les principaux événements et travaux réalisés sur le patrimoine forestier des Communes membres du Groupement.

Chiffres issus de la statistique forestière

Commune de Marchissy

L'année a à nouveau été marquée par l'important volume d'arbres dépérissants exploités. Malgré un automne pluvieux, les exploitations se sont bien déroulées d'autant plus qu'aucune coupe n'a été effectuée sur pâturage.

Près de la moitié des exploitations ont été mécanisées.

Le seul secteur de la propriété communale colloquée en forêt à fonction protectrice a été fortement éclairci afin de respecter les objectifs de protection contre les chutes de pierres.

Pour rajeunir les boisés sur pâturage et tenter de les protéger durablement de la dent du bétail et du gibier, des enclos en bois rond ont été aménagés autour de nouvelles plantations

Volume de bois exploité	5'112 m³
Surface de soins à la jeune forêt	22 ha
Plantations	140 arbres

Commune de Bassins

Le rythme des exploitations forestières a été conditionné par l'état sanitaire des forêts et ses conséquences sur la sécurité des routes, des sentiers pédestres et les risques d'épidémie de bostryche.

L'impact des exploitations forestières a été plus important étant donné que les travaux ont souvent été réalisés à proximité des zones d'accueil.

- 21 % des arbres exploités sont issus de coupes forcées dues aux conséquences du changement climatique
- Exploitation de 105 % de la possibilité de coupe
- Plantation de 186 arbres forestiers (chêne, érable)
- Réfection de 10 m de murets en pierres sèches
- Réfection de 2200 m de chemin forestier (finalisation en 2025)

Volume de bois exploité	6435 m³ (1362 m³ de chablis)
Surface de soins à la jeune forêt	53 ha
Plantations	186 arbres

Commune de Le Vaud

Les forêts communales ont passablement souffert des attaques du bois bostrychés, principalement en dessus de 1'100 mètre d'altitude. Malgré cela, la possibilité fixée dans le plan de gestion a été respectée. De plus, l'impact visuel des coupes forcées (Pâturage de la Pouilleuse et Pré aux Veaux) est important. Heureusement, cela n'est que temporaire et dans quelques années, les jeunes pousses seront bien visibles. Une réserve forestière mixte a été mise en place, conjointement avec la commune de Burtigny. Certains secteurs ont été placés en réserve particulière permettant ainsi de cibler certaines interventions en faveur des milieux humides.

La commune a également continué la rénovation de ces chemins forestiers avec 750 mètres remis à neuf.

Volume de bois exploité	2793m3 dont 1'170m3 de chablis
Surface de soins à la jeune forêt	45 ha
Plantations	-- arbres

Commune de Bursins

Avant la réfection du chemin forestier traversant la Combe du Molard à Pomeiry (1'967 m1) effectuée pendant l'été, une importante coupe a été réalisée en amont du chemin.

Comme en 2023, les forêts jurassiennes de la commune ont souffert des nombreuses attaques de bostryches, principalement dans le secteur du Cerney.

Au total la possibilité de coupe a été très fortement dépassée (159 %).

Volume de bois exploité	2'232 m3
Surface de soins à la jeune forêt	3.98 ha
Plantations	-- arbres

Commune de Gilly

L'entretien des forêts se poursuit conformément aux objectifs fixés dans le plan de gestion.

L'étang de la Motte a été entretenu, conjointement avec l'UF de Tartegnin et la commune du même nom, avec la création d'un nouvel étang dans le but de favoriser la reproduction des batraciens. Cet entretien couvert à 100% par la DGE-FORET.

Volume de bois exploité	1'097m3
Surface de soins à la jeune forêt	2.88 ha
Plantations	32 arbres

Commune d'Essertines-sur-Rolle

Une augmentation des exploitations forestières est à constater, ceci dû a des foyers de bostryches importants. Malgré cela, les objectifs fixés par le plan de gestion ont été appliqués et respectés.

Des entretiens, subventionnés à 100%, en faveur de la biodiversité ont été réalisés, ceci en étroite relation avec la DGE-FORET :

- Entretien du biotope du Pré-Derry
 - Création d'une gouille à Châtel
-

- Création de 3 seuils aux Pentes de Châtel

Volume de bois exploité	2'027 m³ dont 555m³ de chablis
Surface de soins à la jeune forêt	3.65 ha
Plantations	96 arbres

Commune de Begnins

Un glissement de terrain ayant emporté une partie d'un chemin communal, l'AGFORS, avec l'appui d'entreprises externes, a été mandatée pour la construction d'un caisson de soutènement en bois.

Préventivement aux impacts des changements climatiques sur les massifs de résineux, trois trouées destinées à entamer la régénération ont été créées en amont de la cabane forestière.

Pour le reste, les travaux se sont réalisés dans la continuité de ces dernières années.

Volume de bois exploité	431 m³
Surface de soins à la jeune forêt	2.16 ha
Plantations	-- arbres

Commune de Rolle

Une année relativement calme au niveau des 3 ha de forêt communale. 1 seul arbre en forêt a dû être abattu pour des raisons de sécurité.

Volume de bois exploité	1 m³
Surface de soins à la jeune forêt	0 ha
Plantations	-- arbres

Commune de Vich

Travaux de sécurité le long du sentier des Toblerones et de La Serine.
Entretien du canapé forestier

Volume de bois exploité	21 m³
Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
Plantations	-- arbres

Commune de Luins

Une exploitation en forêt protectrice en dessus de la cabane du Devens a été réalisée.

Volume de bois exploité	85 m³
Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
Plantations	-- arbres

Commune de Vinzel

Le secteur supérieur de la châtaigneraie a été éclairci. Cette zone étant relativement plate, un processeur a pu effectuer cette intervention, ce qui est exceptionnel dans ce périmètre.

Volume de bois exploité	85 m³
Surface de soins à la jeune forêt	ha
Plantations	arbres

Commune de Bursinel

L'entretien de la forêt communale s'est poursuivi dans la continuité de ces dernières années.

Volume de bois exploité	38 m³
Surface de soins à la jeune forêt	ha
Plantations	arbres

Commune de Dully

De nombreux arbres potentiellement dangereux ont dû être exploités pour sécuriser différents chemins communaux.

Volume de bois exploité	26 m³
Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
Plantations	-- arbres

Tartegnin

Une coupe en forêt de protection a été réalisée sur les forêts de l'Union forestière de Tartegnin. L'entretien de l'étang de la Motte s'est poursuivi conjointement avec la commune de Gilly.

Volume de bois exploité	525m³
Surface de soins à la jeune forêt	-- ha
Plantations	-- arbres

Commune de Gland

Travaux sécuritaires le long des chemins pédestres et communaux.

Entretien de la plantation de chênes de Malagny

Plantation de regarnissage dans la chênaie de Malagny

Récolte de bois en Ruyre (parcours Vita) et démonstration de débardage au cheval

Volume de bois exploité	117 m³
Surface de soins à la jeune forêt	1 ha
Plantations	117 arbres

COMPTES 2024



Le présent rapport ne comporte que les éléments principaux des comptes 2024. Le détail des comptes et les résultats financiers sont présentés séparément dans le rapport financier.



RÉSULTAT D'EXPLOITATION

L'année se conclut par un excédent de produits de CHF. 76'221

SYNTHÈSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

Comptes	Produits	Charges	Budget	Variation (budget)
Chiffre d'affaires	3'788'766		2'974'659	27 %
Charges directes		2'015'855	1'355'100	48 %
Charges de personnel		1'197'481	1'171'524	2 %
Autres charges d'exploitation		513'073	455'382	12 %
Résultat exceptionnel / hors exploitation		-13'864	-11'499	20 %

TOTAUX GÉNÉRAUX

RESULTAT D'EXPLOITATION

76'221



BILAN

En CHF (arrondi)	31.12.2024	31.12.2023
ACTIF		
Liquidités	1'758'012	1'821'028
Régularisation actifs	24	-1'275
Débiteurs	656'517	844'348
Créances à court terme	2'880	2'180
Stock	622'575	589'899
Travaux en cours	14'976	9'066
Actifs transitoires	224'704	83'696
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	3'279'688	3'348'942
Titres et papiers valeurs	65'000	65'000
Véhicules	105'559	31'657
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISÉS	170'561	96'657
TOTAL DES ACTIFS	3'450'249	3'445'599
PASSIF		
Dettes d'achat & prestations de service	136'933	174'886
Acomptes de client	12'185	0
Dettes à court terme – Baux à ferme	1'757'186	1'559'502
Dettes à court terme — Partenaires	504'751	534'061
TVA à payer	56'683	107'819
Passif transitoires	135'474	42'549
TOTAL DETTES A COURT TERME	2'603'212	2'418'817
Prêt sans intérêt FIF	190'000	190'000
Provision à long terme	9'325	9'325
TOTAL DETTES A LONG TERME	199'325	199'325
Réserves propres	571'491	678'247
Bénéfice résultant du bilan	76'221	149'210
TOTAL CAPITAUX PROPRES	647'712	827'457
TOTAL PASSIF	3'450'249	3'445'599



COMPTE D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

n°	Comptes	Année 2024	Année 2023	Budget 2024	Variation CHF (budget)
30	Vente de produits fabriqués	90'730	31'421	9'844	80'886
31	Vente de bois énergie	940'345	1'000'813	1'026'214	-85'869
32	Vente de bois	1'007'880	730'025	784'139	223'741
33	Vente de prestations	1'105'353	1'212'265	726'328	379'025
34	Scierie et transformation	7'059	--	--	7'059
36	Participation prestation gardes forestiers	367'256	365'341	388'701	-21'445
37	Prestations annexes	2'758	876	9'000	-6'242
38	Subventions	269'228	189'783	191'062	78'166
39	Déduction s/vente de produits	-1'843	-1'877	-	-1'843
	TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	3'788'766	3'528'646	3'135'288	

CHARGES DIRECTES

n°	Comptes	Année 2024	Année 2023	Budget 2024	Variation CHF (budget)
40	Achats de matériaux et marchandises	257'950	232'396	451'858	-193'908
41	Travaux par entreprise	1'541'286	1'351'038	961'901	579'385
42	Charges directes des partenaires	11'700	11'700	11'700	0
43	Autres frais	8'970	22'517	35'216	-26'246
46	Variation résultat postes des gardes	0	0		
47	Variation du résultat des baux à ferme	181'863	265'101	0	181'863
48	Variation de stock	14'086	-17'092	0	14'086
	TOTAL CHARGES DIRECTES	2'015'855	1'865'660	1'460'705	

CHARGES DE PERSONNEL

n°	Comptes	Année 2024	Année 2023	Budget 2024	Variation (budget)
50	Charges salariales	917'121	841'156	890'297	26'824
57	Charges sociales	186'199	172'446	183'093	3106
58	Autres charges du personnel	94'161	90'500	100'403	-3'974
	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	1'197'481	1'104'102	1'173'793	

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

n°	Comptes	Année 2024	Année 2023	Budget 2024	Variation (budget)
60	Charges de locaux	117'304	108'848	115'706	1'598
61	Entretien du matériel d'exploitation	44'195	44'726	74'481	-30'286
62	Véhicules et transport	238'957	212'364	205'510	33'447
63	Assurances, droit et taxes	5'464	5'555	4'750	714
65	Charges d'administration	57'640	46'188	69'262	-11'622
66	Communication & publicité	6'924	5'356	7'567	-643
67	Autres charges d'exploitation	38'898	2'835	2'162	36'736
68	Résultat financier	-21'765	-21'031	-7'695	14'070
69	Amortissement	25'456	10'830	11'460	13'996
	TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	513'073	415'671	483'203	

RESULTAT EXCEPTIONNEL / HORS EXPLOITATION

n°	Comptes	Année 2024	Année 2023	Budget 2024	Variation (budget)
80	Résultat exceptionnel	-13'958	-1'800	0	-13958
82	Résultat hors exploitation	94	-4'197	12'500	-12'406
	TOTAL HORS EXPLOITATION	-13'864	-5'997	12'500	

	Année 2024	Année 2023	Budget 2024	Variation (budget)
RESULTAT NET	76'221	149'210	5'088	

REMERCIEMENTS



La Direction remercie le Comité pour la confiance qu'il lui témoigne, les collaborateurs pour leur engagement et les Municipalités pour leur esprit d'ouverture, de collaboration ainsi que l'intérêt porté à notre association et au milieu forestier en général.